

**L'ÉDITO**

**SUYKERBUYK,  
ou comment banaliser  
l'incivisme!**

L'article 2 du décret voté le 10 juin dernier au Parlement flamand détermine avec précision ceux pour qui s'ouvre le droit à une aide financière de la Communauté flamande. Il s'agit d'une part des **victimes de guerre** (les personnes victimes de circonstances de guerre et auxquelles une indemnisation suffisante n'a pu être octroyée sur base d'une disposition fédérale, ainsi que celles qui peuvent se prévaloir de droits mais, qui, suite à la forclusion des délais d'introduction des demandes pour pouvoir bénéficier des dispositions précitées, n'ont jusqu'à présent pas obtenu de suite favorable) et d'autre part, des **victimes de la répression** (ceux qui en Belgique ont été condamnés au pénal suite à des actes d'incivisme commis dans la période du 1er septembre 1939 au 8 mai 1945 et qui, bénéficient de l'avantage de la réhabilitation ou soit ont obtenu par une mesure de grâce l'effacement complet de leur peine, ou soit qui ont été acquittés après une procédure de révision de la condamnation, ainsi que ceux qui en Belgique ont été l'objet d'autres mesures judiciaires ou administratives suite à des actes d'incivisme commis dans la période du 1er septembre 1939 au 8 mai 1945).

Nous pensons comme le professeur de Droit Constitutionnel, Francis DELPEREE, "**qu'on ne peut pas traiter de la même manière des gens qui ont combattu pour et contre la Belgique**".

Cet amalgame est injuste en matière de droit. Il est contraire à la règle d'égalité enseignée dans toutes nos universités. Le vote de ce décret consiste en un précédent, en effet, le "cordon sanitaire" mis en place par les partis démocratiques visant à évincer les formations anti-démocratiques a été rompu puisque, grâce aux voix du Vlaams Blok, le projet est passé

D'autre part, nous assistons à un coup de force législatif entraînant donc un abus de pouvoir, cette matière étant de la compétence du fédéral et non du communautaire. Enfin, la portée morale du décret n'aide en rien à la pacification.

Une enveloppe annuelle de 10 millions de francs est prévue dans le budget flamand pour aider les bénéficiaires éventuels du décret Suykerbuyk.

**QUELQUES CHIFFRES....**

- 448.160 dossiers ont été ouverts en 1945 pour des personnes suspectées d'avoir collaboré.
- 346.283 ont été ouverts par les parquets militaires.
- 58.784 concernaient des collaborateurs avérés.

**Répartition Régionale des personnes suspectées de collaboration (%)**

Région flamande	:	53,31 %
Région wallonne	:	27,48 %
Région bruxelloise	:	14,68 %
Cantons de l'Est	:	4,51 %

- 3.000 collaborateurs ont été condamnés à mort, dont 1.693 par contumace; 242 ont été exécutés.
- 52.000 Belges furent réhabilités en 1952.

N'oublions pas que les "**victimes de la répression**" ont toutes eu le choix de ne pas collaborer avec les Nazis, tandis que **les victimes de guerre**, elles, n'ont pas choisi d'être torturées, dépossédées de leur identité et de leurs biens les plus précieux!

( suite.page 2)

(suite de la page 1)

Une délégation des associations membres du CCOJB a rencontré le Président du CVP, Marc VAN PEEL, ce lundi 22 juin. Elle lui a fait part de l'émotion suscitée par ce décret et des protestations énergiques de la Communauté juive du pays.

L'Enfant Caché y était, représenté par sa présidente, Sophie RECHTMAN.

Plus que jamais la vigilance est de rigueur...

Suzy

## Communiqué de presse

Bruxelles, le 22 juin 1998

### DECRET SUYKERBUYK: RENCONTRE ENTRE PRESIDENT DU C.V.P. ET REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE JUIVE DE BELGIQUE.

Ce 22 juin, M. Marc Van Peel, Président du C.V.P., a reçu une délégation de la communauté juive de Belgique qui lui avait remis une lettre de protestation contre le vote du décret SUYKERBUYK par ce parti au Parlement flamand.

La délégation était composée de représentants d'organisations juives fédératives et nationales, à savoir, MM. Julien Rybski et David Susskind, respectivement président et ancien président du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (C.C.O.J.B.), Mme Ruth Frohmann et M. Sidney Berneman, respectivement vice-présidente et porte-parole du Forum der Joodse Organisaties; M. Maurice Pioro et Mme Judith Kronfeld, respectivement Président et Secrétaire générale de l'Union des Déportés Juifs en Belgique-Filles et Fils de la Déportation, Mme Sophie Rechtman, Présidente de l'Association "l'Enfant Caché", M. Rik Szyffer, Président de l'union des Anciens Résistants Juifs de Belgique et Vice-Président national du Front de l'Indépendance.

Au cours de l'entretien franc et cordial qui a duré plus d'une heure, les représentants de la communauté juive ont exprimé au président les raisons de leur inquiétude et celles de l'indignation de toute la communauté juive de Belgique. Les Juifs tant de la partie flamande que francophone du pays, ont-ils dit en substance, ne peuvent admettre que les victimes de la guerre et leurs bourreaux soient mis sur un pied d'égalité.

A une époque où la perte des normes de valeurs est décriée par le monde politique, le décret du Parlement flamand fait un amalgame immoral entre ceux qui ont subi un sort cruel du seul fait de leur origine et ceux qui, en âme et

conscience, ont choisi de soutenir une idéologie et ses tenants qui ont été à l'origine du génocide nazi et l'ont mis en oeuvre effective.

Le fait que le décret Suykerbuyk s'occupe de dédommager des inciviques repentis plutôt que de se soucier de la reconnaissance du statut de victimes de la guerre pour les anciens déportés juifs et les anciens enfants cachés a également été déploré.

Les représentants de la communauté juive ont affirmé leur volonté d'introduire les recours judiciaires appropriés en vue de l'annulation du décret.

Pour le C.C.O.J.B., Julien Rybski, Président.

Pour Forum der Joodse Organisaties, Sidney Berneman, porte-parole.

## Contre l'oubli ... Malines

Avez-vous déjà visité le Musée Juif de la déportation et de la résistance à Malines? Autrement dit le mémorial installé dans l'ancienne Caserne Dossin? Tout ce qui concerne la persécution des Juifs de Belgique pendant la guerre y est très clairement et sobrement expliqué. Cela commence par une image de la société juive en Belgique avant-guerre. Puis viennent des documents sur la naissance du nazisme et de l'antisémitisme. Avant d'en arriver au fonctionnement de la Caserne Dossin et des camps de la mort, quelques vitrines illustrent clairement comment les Allemands ont, pour pouvoir s'emparer d'eux plus facilement, vulnérabilisé les Juifs de Belgique. Une cascade de mesures vexatoires et tracassières visait sournoisement à nous transformer en parias dépourvus de droits, privés de moyens d'existence et de défense.

Le Musée évolue constamment. Le visiteur est de mieux en mieux aidé par une batterie d'écrans interactifs très faciles à consulter.

Les collaborateurs du Musée s'attèlent à un travail silencieux considérable qui sera de la plus haute importance dans l'avenir : un recueil de documentations et d'archives scientifiquement classé, d'une précision exemplaire, constituant dès à présent un outil impressionnant pour les historiens désireux d'étudier tout ce qui concerne "la persécution des Juifs et la Belgique".

Avant de participer à la visite organisée par l'Enfant Caché, j'éprouvais des appréhensions pour m'y rendre: la crainte de m'y sentir submergé d'émotions trop fortes.

Depuis lors, l'équipe de guides bénévoles m'a accueilli parmi ses membres. Plus j'y vais, moins bien je comprends

(suite page 3.)

(suite de la page 2.)

l'épouvantable réalité. Certains groupes partagent nos émotions. D'autres sont récalcitrants, indifférents, constituent un défi pour le guide.

Que des visiteurs soient remués jusqu'aux larmes ne soulagera en aucune manière notre deuil. D'autres leçons, nettement plus importantes, terriblement actuelles, se dégagent de ces visites.

Et d'abord, que ces horreurs se sont produites réellement. Aussi inimaginable que cela paraisse, nous devons lutter contre les négationnistes et révisionnistes de tout poil. Ensuite que le mépris de l'autre et le dénigrement des valeurs démocratiques essentielles ne précèdent que de très peu des violences répugnantes avant de se muer en crime absolu.

Nous, enfants cachés, savons. Dans le fond, il n'est pas tellement important que nous nous rendions dans cette triste antichambre de la mort. Pour un rescapé de la Shoah, le véritable devoir consiste à y amener les générations suivantes, afin qu'elles sachent et réalisent.

Nous ne mériterons d'avoir été sauvés que lorsque nous aurons ouvert les yeux de nos cadets, quand nous les aurons aidés à rendre leur vie plus heureuse que la nôtre!

Josef Rothschild

### **LE ROI ALBERT II au Mémorial des Martyrs juifs le 8 mai 1998**

Le vendredi 8 mai 1998, S.M. le Roi Albert II a tenu à assister à la commémoration de la Journée de la Victoire de la Démocratie et Journée de la Commémoration du génocide perpétré par l'Allemagne Nazie.

Le Roi a honoré la mémoire des victimes juives du génocide en allumant la première des six bougies, symbole des 6 millions de juifs morts pendant la dernière guerre mondiale.

Etaient présents également, André Flahaut, représentant le Gouvernement fédéral, Christian d'Hoogh, Bourgmestre d'Anderlecht, Lucien Buysse, ancien Maréchal de la Cour et Président de la Commission Nationale sur les biens juifs spoliés, le Baron Jean Bloch au nom de la Communauté Juive et aussi au nom de ceux qui libérèrent la Belgique, dont il fut, ainsi que de nombreuses hautes personnalités du pays.

Au cours de cette manifestation, le Roi a mis à l'honneur deux femmes exceptionnelles, Yvonne Jospa et Madeleine Sorel.

(voir photo ci-contre)



Ces derniers mois ont été riches en souvenirs et réflexions: 55e anniversaire de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie, Journée commémorative de la Victoire, de la Démocratie et du Génocide perpétré par l'Allemagne nazie.

□ Le 8 mai au Mémorial des Martyrs juifs de Belgique, en présence du Roi, David Susskind prononce un discours percutant concernant la reconnaissance des statuts de prisonnier politique juif et d'enfant caché, et, le silence des banques à propos des biens spoliés.

□ Autre hommage vibrant en avril dernier, celui rendu aux trois résistants, qui ont arrêté le 20e convoi à Boortmeerbeek, une commune du Brabant flamand.

C'est là que Georges Livschitz, Robert Maistriau et Jean Franklemont interceptèrent ce train qui transportait 1.400 Juifs de la Caserne Dossin vers Auschwitz. De très nombreux déportés purent ainsi échapper à l'extermination.

Cette action courageuse menée le 19 avril 1943, le jour même de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie apporta une dimension nouvelle à la lutte pour la liberté.

Dans ses "Mémoires du Ghetto de Varsovie", Marek Edelman, un des rares survivants, écrit : "...une population enfermée dans des conditions inhumaines, humiliée, méprisée, traitée selon l'idéologie des vainqueurs, comme des sous-hommes."

Et pourtant, alors que les nazis leur refusaient tout droit à la vie, "...ils ont créé des universités clandestines, des écoles, des associations et une presse". Lorsque les Nazis attaquent, le Ghetto se révolte "ultime moyen de refus des conditions de vie et de mort inhumaines, ultime acte de lutte contre la barbarie et pour la sauvegarde de la dignité".

Lisez et méditez ce message de vie et d'espoir que les

(suite page 4.)

(suite de la page 3.)

combattants juifs adressèrent à l'extérieur : **“Nous nous battons pour notre liberté et pour la vôtre...Pour notre honneur et pour le vôtre...Pour notre dignité humaine, sociale, nationale et pour la vôtre”.**

Message qui, plus que jamais, nous concerne tous, puisqu'il nous appelle à marquer une solidarité agissante envers les victimes de l'exclusion sociale, de la discrimination raciale, de l'intolérance; autrefois, nos parents et grands-parents, et peut-être nous-mêmes.

Denis

## Hommage à nos sauveurs

- Le 15 avril 1998, l'Abbé Castecker et Soeur Agnès Coussemaker ont reçu, à titre posthume, des mains de S.E l'Ambassadeur d'Israël, le titre de “Juste Parmi les Nations” de l'Institut Yad Vashem pour avoir hébergé, caché et soigné 22 enfants juifs. Parmi ceux-ci citons : Jacques Wajsblatt, Razela et Judesa Krzepieki, Alice Cymerman, Albert Lowi, Jeanne Kaufmann, Eveline et Edith Witgas, Thérèse et Hélène Mangot.
- Le 4 juin 1998, Augustine, Oscar, Simon et Marie Didion ont également été honorés à titre posthume pour avoir sauvé Moshé Sagan.
- Le 7 juin 1998, Albert van den Berg, Georges et Germaine Fonsny ont également été honorés à titre posthume (voir ci-après)
- Le 15 juin 1998, Gaston, Marie-Thérèse et Yves Vander Elst ont également été honorés à titre posthume.

### Cérémonie van den Berg à Banneux



Dépôt de fleurs par P. Lewkowicz et D. Inowlocki au Monument de Banneux



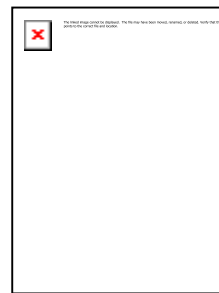
S.E. H. Kney-Tal remet les diplômes et médailles de “Juste Parmi les Nations”

Les familles van den Berg et Fonsny et l'Ambassade d'Israël, ont organisé le dimanche 7 juin 1998, une cérémonie d'hommage et de gratitude en l'honneur de Albert van den Berg ainsi que Georges et Germaine Fonsny.

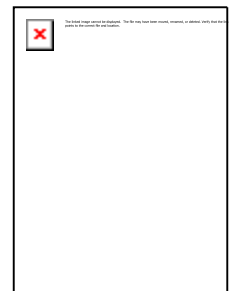
Pierre Lewkowicz, membre de notre comité et cheville ouvrière de cette cérémonie, nous a rappelé dans son allocution comment 400 Juifs (adultes et surtout enfants) ont été sauvés par le réseau de résistance mis sur pied par

l'avocat liégeois **Albert van den Berg** aidé dans cette tâche par la **famille Fonsny** (son beau-frère et sa soeur) spécialisés dans la fabrication de faux papiers. Sous l'inspiration de **Mgr Kerkhofs**, Evêque de Liège, il créa un véritable bureau de placement de Juifs. Les Juifs persécutés recevaient une nouvelle identité et étaient placés par les soins de la filière soit chez des particuliers, soit dans des couvents et nombreux furent les enfants incorporés dans les colonies de Banneux et de Stoumont. En collaboration avec **Yvonne Nevejean**, directrice de l'ONE, du **Père Bruno Reynders**, de **Pierre Coune** et de **Melle Tilman**, ils couvraient toute la province de Liège jusqu'en Hainaut et en région flamande. Le 30 avril 1943, la gestapo arrête Albert van den Berg et celui-ci est finalement déporté au camp de Neuengam où il mourra.

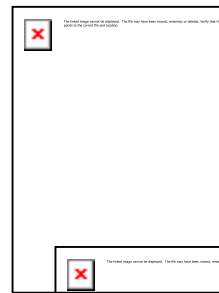
Cette reconnaissance posthume est aussi un hommage aux nombreux héros de l'ombre qui ont oeuvré dans le cadre de ce réseau et dont le courage et le dévouement resteront à jamais gravés dans la mémoire du peuple juif.



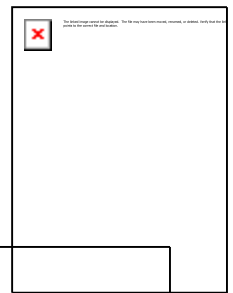
M. Albert van den Berg



Mgr Kerkhofs



M. Georges Fonsny



Mme Germaine Fonsny née van den Berg



**Hommage à Marie-Thérèse, Gaston et Yves Vander Elst**

Le 15 juin dernier lors des remises des titres de “Justes Parmi les Nations”, Eric Vander Elst, petit-fils et neveu des personnes honorées, en présence d’une importante assistance et d’une quarantaine de membres de sa famille, a prononcé un émouvant discours dont nous publions ci-après quelques extraits significatifs.

...  
“Mes grands-parents et Yves, à cette époque, ont choisi de résister. Cette résistance n’était pas une réaction nationaliste contre l’armée allemande qui avait envahi la Belgique.

C’était une résistance viscéralement éthique, un refus de ce que représentait la barbarie nazie, une volonté de ne jamais accepter une société profondément immorale représentée par les dictatures hitlérienne, franquiste et fasciste. Ils ont donné à cette résistance une forme qui était celle de cacher des gens poursuivis par les nazis. Pilotes anglais et américains, provenant d’avions alliés en perte et réfugiés politiques ou juifs, fuyant l’extermination nazie.

Avec les résistants wallons de la région, Yves et mes grands-parents faisaient partie d’un réseau de patriotes très actifs à Eprave et Rochefort.

Il semble facile de se dire aujourd’hui, dans notre société confortable et rassurante, que nous aurions sans doute agi de la même façon. Chacun d’entre nous, dans le fond de sa conscience, là où il n’y a plus que le miroir de soi-même pour observer, doit se poser la question et y répondre honnêtement. Je pense que lorsqu’on met en balance tous les avantages d’un conformisme neutre (ne bougeons surtout pas ! Ce ne sont pas nos affaires !!), il aurait été plus facile de conclure que les risques (détention, torture, déportation et exécution) ne justifiaient pas cette prise de position active.

...  
Je voudrais finir sur un appel aux jeunes qui représentent l’avenir.

□ D’abord n’oubliez jamais les horreurs de l’Holocauste, non seulement parce qu’elles symbolisent la persécution du peuple juif, mais parce qu’elles représentent tout ce qui est profondément immoral et dangereux dans une société intolérante, dogmatique et dénuée des valeurs humanistes.

□ Deuxièmement, soyez toujours prêts à faire un choix lorsque quiconque est en danger de perdre sa liberté de parole, d’opinion ou toutes autres libertés chères aux idées humanistes.

□ Et troisièmement, considérez ce jour comme un précieux héritage que notre génération vous demande de recueillir et de transmettre à vos enfants et petits-enfants comme contribution à l’élimination de l’intolérance sociale et de ses conséquences”.

Je m’appelle Aurélie Lanoy et je suis élève en 3e complémentaire à l’Ecole Secondaire Bracops-Lambert, 1er degré autonome.

Par la présente, je tiens à remercier chaleureusement M. Pioro ainsi que Sam Topor et Sophie Rechtman de nous avoir accueillis, par une froide matinée de novembre pour nous faire part de leurs témoignages et de nous avoir fait partager pendant quelques heures le vécu des rescapés des camps de la mort, ainsi que les angoisses des enfants cachés.

L’émotion qui se dégageait de leurs récits nous a tous étreints et émus, les souffrances qu’ils ont endurées nous ont bouleversés et grâce à eux nous n’oublierons jamais à quel point l’homme peut se montrer cruel envers ses semblables.

Lors de notre séjour à Auschwitz-Birkenau, leurs maux ont pris consistance et la réalité de tout ce qu’ils nous avaient décrit nous est apparue dans toute son horreur. En accomplissant ce douloureux pèlerinage de la mémoire, nous avons compris la nécessité de poursuivre leur lutte contre la résurgence de toute forme de fascisme.

Nous les remercions à nouveau, eux et les autres déportés présents, de nous accueillir aujourd’hui pour commémorer la Shoah et participer à l’hommage rendu aux victimes du nazisme.

Nous sommes conscients que nous avons en face de nous les derniers témoins de ce gigantesque holocauste. Nous mesurons donc pleinement la chance qui fut la nôtre d’avoir pu les rencontrer, les écouter, faisant ainsi de nous les dépositaires de leur mission et de leur combat.

En effet, c’est à notre génération qu’il revient de reprendre le flambeau qui nous a été transmis pour faire en sorte que leur lutte et le sacrifice de leurs camarades n’aient pas été vains et que plus jamais de pareilles atrocités ne se reproduisent.

En témoignant à notre tour, de ce que nous avons entendu, nous perpétuerons leur souvenir et devenus adultes nous nous souviendrons de leur message de paix et d’espoir. Nous participerons ainsi à la construction d’un monde meilleur au sein duquel les mots “démocratie” et “liberté” auront enfin tout leur sens.

*Notre agenda se trouve en page 8.*

*Un enfant caché raconte ...*

(Ndlr : nous publions d'abord le texte de Paula Feldman et ensuite le point de vue de son amie Hena Evyatar)

## Aujourd'hui, pour la première fois ...

Je suis partie au presbytère de Bastogne un matin de mars 1998 à la recherche du fils du curé qui m'avait caché temporairement en 1943. Je me souvenais d'un petit magasin tenu par la maman de ce curé en haut de la Grand Rue. J'avais dû rester là un certain temps à cause d'une péritonite, avant de passer le reste de la guerre à la ferme de Fernand ADAM à Longlier.

Au presbytère de Bastogne, un bon curé de plus de 75 ans m'a retrouvé, non sans mal une adresse et un nom, celui d'Edouard ROBERT. Je voulais retrouver le fils de cette personne que je croyais morte, pour lui raconter tout ce que son père avait fait pendant la guerre. Aussi, il m'a bien fallu deux jours pour réaliser qu'Edouard ROBERT était toujours bien vivant.

Pourquoi je pleure en écrivant aujourd'hui?

Le troisième jour, avec l'aide de mon fils Thierry, impressionné par ma démarche, nous nous sommes organisés pour téléphoner à Edouard ROBERT qui se souvenait très bien de moi et de mes soeurs. C'était bien "mon" curé, celui qui m'avait cachée! Nous avons pris rendez-vous pour le dimanche suivant..

Ce dimanche-là, nous étions chez lui, à Court-St-Etienne, avec gâteau et pralines (les meilleurs de Bruxelles!). Etant sorti des ordres, il s'est marié en 1948 mais n'a pas eu d'enfants. Celui que je croyais être son fils, du haut de mes huit ans, était un petit enfant juif qu'il cachait chez lui. La cousine de cet enfant, âgée de 14 ans, logeait là aussi et je la prenais pour la femme d'Edouard ROBERT. Elle s'appelle Hena EVYATAR et habite aujourd'hui à Tel Aviv. Je lui ai écrit et nous nous sommes parlées au téléphone. Elle a retrouvé Edouard ROBERT il y a deux ans. Elle m'a notamment expliqué qu'elle allait distribuer à vélo les cartes de ravitaillement pour d'autres enfants cachés. Nous nous verrons bientôt.

Mon fils a enregistré notre première rencontre avec Edouard ROBERT qui a pris des photos. Il n'y a pas de mots pour décrire la bonté et la générosité de cet homme qui a sauvé beaucoup d'enfants juifs, en leur trouvant des familles d'accueil.

Enseignant dans un collège, Edouard ROBERT a agi en suivant sa conscience, malgré la peur et la réticence de sa direction. Son humilité nous a particulièrement touchés.

**Aujourd'hui pour la première fois, j'ose parler.**

Paula Feldman

## De Tel Aviv Hena Evyatar nous écrit ...

En Mai 1998, est arrivée à Tel Aviv, pour moi, une lettre bouleversante de Paula FELDMAN dont j'ignorais l'existence où elle me raconte qu'après 55 ans, elle a éprouvé le besoin d'aller retrouver le prêtre qui l'avait cachée pendant la guerre, le même prêtre chez qui j'ai passé 2 ans avec lui et sa mère.

Je me préparais justement à aller à Bruxelles pour lui rendre visite car moi aussi je l'ai retrouvé seulement depuis 2 ans. Lui et sa femme m'ont accueillie avec beaucoup d'amour et maintenant nous sommes en contact régulier et c'est une grande joie pour nous tous.

Arrivée à Bruxelles, ce mai 1998, j'ai retrouvé mon petit cousin Marceleke mentionné par Paula FELDMAN dans son témoignage et le lendemain, j'ai rencontré Paula qui m'a reconnue tout de suite. Quelle mémoire! Et quels souvenirs.

Marceleke avait été sauvé par l'Abbé et moi. Quand nous avons appris que son père François et sa mère Zwiah, qui était ma tante, avaient été arrêtés à Bruxelles, et, que François avait sauté du camion et disparu dans la foule, nous sommes allés les chercher à Bruxelles. Nous les avons retrouvés et emmenés à Neufchâteau. Le petit, 4 ans, a vécu avec moi, l'Abbé et sa mère.

Lui aussi, Marceleke, je l'avais perdu de vue de longues années et nos retrouvailles à trois en mai, Paula, Marceleke et moi ont été très chaleureuses.

Mais surtout les deux visites que nous avons faites tous les trois à Eddy, comme je l'appelle, et sa femme Georgette, dans leur jolie maison de campagne, resteront un souvenir inoubliable d'un jour ensoleillé et heureux pour nous tous.

Puisse cet homme bon et modeste, qui a risqué sa vie sans compter pour nous et bien d'autres, vivre encore de longues années en bonne santé et puissions- nous lui rendre visite le plus souvent possible. Hena Evyatar

**Il n'est pas trop tard mais il est grand temps d'honorer la mémoire de vos sauveurs...**

**Si vous n'avez pas encore rendu hommage à vos sauveurs ou, à titre posthume, à leurs descendants, nous tenons à votre disposition tous les renseignements nécessaires pour compléter votre document de témoignage.**

**Contactez-nous !**

*"L'Enfant Caché" témoigne...*

*... dans les écoles de Flandre.*

Il y a près de trois ans, je reçois un coup de fil d'une amie, qui sachant que je fais partie du Comité de l'Enfant Caché, veut me présenter un écrivain pour la jeunesse

d'expression flamande. Cette femme de lettres vient d'entamer un nouveau manuscrit traitant cette fois de la 2e guerre mondiale et surtout de l'histoire d'une petite fille juive recueillie par un garçon chrétien et emmenée dans la famille de ce dernier.

C'est ainsi que je fis la connaissance de Patricia Delandtsheer. Pourquoi avait-elle fait appel à moi? Dans son roman, il est question d'une petite fille juive d'éducation religieuse et comme les parents de Martinus (le garçon qui l'a recueillie) lui laissent le champ libre pour vivre dans sa religion, Patricia soucieuse de respecter les rites, sollicite mon aide. C'est ainsi que de fil en aiguille le récit prit forme.

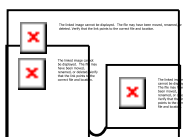
Lorsque "DE GROTE OORLOG VAN MARTINUS" (la grande guerre de Martinus) fut édité - ce qui n'a pas été sans quelques ennuis vu le refus de l'éditeur habituel de Patricia de publier un livre traitant des Juifs - nous étions devenues de grandes amies.

La présentation du livre à Dendermonde a été couplée avec la pièce "Le journal d'Anne Frank". La régie était assurée par Marc Leboeuf et le rôle principal était interprété par Mélissa Leboeuf; ces derniers étant respectivement époux et fille de Patricia Delandtsheer. Les membres du Comité de l'Enfant caché qui participèrent à cette présentation furent reçus avec beaucoup d'honneurs. Quantité d'exemplaires du livre ont été vendus le jour même et le livre connut un beau succès. Plusieurs écoles l'ont acheté et ont préparé les élèves avant la venue de l'auteur.

Patricia Delandtsheer m'a alors proposé de l'accompagner dans ses tournées scolaires et d'apporter un témoignage vivant de la Shoah. Ce fut pour moi une expérience unique parce que je n'ai pas souvent parlé en public, à des enfants de 6 à 17 ans.

Leurs réactions sont époustouflantes. Plus jeunes ils sont, plus ils posent des questions insolites. Par exemple: un gosse de 8 ans me demanda si j'avais connu Hitler personnellement. J'ai aussi constaté avec amertume que plus ils sont âgés, moins ils savent ce que signifie une guerre et moins ils sont intéressés. Cela me fait penser à la sensation que j'ai eue lorsque nous avons visité, mon mari et moi, le Musée de l'Holocauste à Washington. En sortant du bâtiment, après une longue journée éprouvante, nous avons vu des groupes d'étudiants américains assis sur les bancs, les escaliers, un peu partout... ils riaient, plaisantaient. Pour eux, l'Holocauste c'était une histoire lointaine comme pour nous l'Inquisition.

Alors, parlez pour qu'on n'oublie pas. Racontez,



*L' Agenda*

enregistrez, écrivez, faites tout pour que cette période, que nous avons malheureusement vécue, reste en la mémoire des jeunes et que pour eux cela signifie "PLUS JAMAIS"!

Myriam Wolkowicz

*Variations sur ...*

... un  
thème triste et connu.

### **La Fillette au ruban bleu**

**Fillette au ruban bleu**  
**Aux côtés de la dame tu trottes à petits pas**  
**Des larmes dans les yeux**  
**Dans l'oreille, les voix de maman et papa...**

**Fillette au ruban bleu**  
**Sois bien sage et la dame te cachera**  
**Car plus jamais tes parents tu ne reverras**  
**Un souffle hostile balaie le triste monde**  
**Les enfants ne jouent plus à faire la ronde**

**Fillette au ruban bleu**  
**La dame qui devait te protéger a pris peur**  
**Car elle aussi, tremble et redoute un malheur**  
**Devant la gare tu avances en vacillant**  
**Tu pars mais tu ne reverras plus papa, maman**  
**Tel un fétu de paille emporté par le vent**  
**A jamais tu disparais sans même dire adieu**

**A terre frissonne un tout petit ruban bleu.**

Anna Stelkovicz

### **PENSEES**

Nous avons appris avec tristesse le décès de deux de nos membres,  
 Mme Hélène GAD et  
 M. Jacques MARKOWITCH  
 Nos pensées vont vers leurs proches auxquels nous témoignons notre profonde sympathie.



## CONGES D'ETE

**Il n'y aura pas de permanences du 9 juillet au 15 août 1998.**

A tous et à toutes nous souhaitons de très bonnes vacances !

**Notre agenda définitif n'étant pas encore établi, veuillez noter les informations suivantes afin de réserver dès à présent vos dates :**

### AMSTERDAM 6 et 7 septembre 1998

Nous préparons en ce moment le programme d'un voyage de 2 jours à Amsterdam.

Plusieurs activités culturelles **inédites** sont au programme et vous seront communiquées par courrier séparé.

### OTTIGNIES Début septembre 1998

Inauguration d'une "rue des Justes" (détails suivront)

### MOLENBEEK 1 au 11 octobre 1998

En collaboration avec Présence et Action Culturelle, Exposition itinérante de l'Enfant Caché.

### ANDERLECHT 16 au 31 octobre 1998

Notre exposition sera présentée à la "Maison des Artistes" 14, rue du Bronze (près de la rue Wayez).

## AVIS DE RECHERCHE

### IMPORTANT !!!

Nous vous prions d'avoir l'amabilité d'informer nos permanents par téléphone (02/538.75.97) ou par écrit lors d'une réponse positive à un avis de recherche afin de nous permettre d'en assurer le suivi. Merci.

### Nouveaux Avis de Recherche

**Avis n° 008 :** Aurais-je été le seul caché à l'Institut St-Joseph à Couvin, dirigé par la confrérie des Frères Maristes, de 1943 à la libération ? Sinon qui d'autre ?  
Contact : Léon Griner 47, rue E. Regard 1180 Bruxelles  
Tél + Fax : 02/346.37.16

**Avis n° 009 :** Pierre Lewkowicz recherche :  
1. Gisèle Einhorn, mariée à Liège en 1946 ou 1947.  
2. Sacha Swirski, habitait Bd. de la Constitution à Liège vers 1952.  
Contact : Tél. 04/252.99.50 (Bureau) ou 04/253.11.30 le

soir (privé).

**Avis n° 010 :** le Dr. Wayesensohn qui habite à Avignon a été caché à la Maison des Enfants d'Isieu (France). Il recherche deux autres enfants cachés avec lui. Ceux-ci seraient actuellement en Belgique dans la région de Liège. Il s'agit de Liliane et Alexandre Rudinski.  
Contact : permanence de l'Enfant Caché Tél 02/538.75.97

**Avis n° 011 :** Paul Loftén résidant actuellement en Grande-Bretagne recherche Maurice Sorgensteyn né à Ougrée (Liège) le 28.11.33. Il a été caché au pensionnat Sainte-Chrétienne à Chimay sous le faux nom de Maurice Surge.

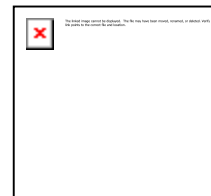
Il a ensuite vécu dans un orphelinat à Wezembeek-Oppeem après la guerre. Il a quitté la Belgique le 01/09/49 pour le Canada. Paul Loftén voudrait entrer en contact avec les personnes qui l'aurait connu.  
Contact : permanence de l'Enfant Caché Tél 02/538.75.97

**Avis n° 012 :** A la demande de la Croix-Rouge britannique, la Croix-Rouge belge nous prie de diffuser cet avis:

Pendant la 2e Guerre Mondiale, à partir de 1942-43, Madame Leah Luftman et sa soeur Sylvia ont été cachés dans un couvent en Belgique jusqu'au 04/03/46. Quand elles furent retrouvées par leur père, elles furent emmenées en Angleterre.

Le père, Léon Luftman et sa soeur Sylvia sont décédés. Leah Luftman, née à Anvers le 11/12/38, voudrait vivement connaître le lieu où elle fut cachée.  
Contact : permanence de l'Enfant Caché Tél 02/538.75.97

*A lire... A lire... A lire...*



Suite à sa participation au Congrès International de l'Enfant Caché à l'ULB en 1995, Ingrid KISLIUK de Newton, U.S.A. a rédigé ses mémoires sous forme d'un livre qui vient de sortir sous le titre : UNVEILED SHADOWS (The Witness of a Child) aux Editions Nanomir Press à Newton, Massachusetts, U.S.A.